

FORMATION CO-ORGANISÉE PAR L'ENM ET L'INFN

Magistrats et notaires : la collaboration

Programme

18 Juin 2021

Dans le cadre d'un partenariat, l'ENM et l'INFN vous proposent de participer, le 18 juin 2021, à une journée de formation commune aux magistrats et aux notaires sur le thème de la collaboration.

Animée par un magistrat et un notaire ou enseignant en droit notarial, cette formation sera axée essentiellement sur nos pratiques professionnelles afin de favoriser le dialogue entre les notaires et les magistrats et instaurer un travail collaboratif permettant de résoudre les questions afférentes à la gestion de l'indivision et au partage judiciaire. Elle sera également l'occasion, à partir de mises en situation concrètes, de faire des rappels théoriques et pratiques sur ces deux thématiques.

Cette formation s'articulera en deux temps :

9:00 > 12:00 **LA GESTION DE L'INDIVISION (POINTS SENSIBLES ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE) ; FOCUS SUR CERTAINES INDIVISIONS SPÉCIFIQUES (PACS, INDIVISION POST-COMMUNAUTAIRE...)**

Intervenants

Jézabel JANNOT, directrice pédagogique de l'INFN

Nicolas BOLLON, vice-président au tribunal judiciaire d'Argentan

14:00 > 17:00 **LA PRATIQUE DU PARTAGE JUDICIAIRE**

(Les étapes de la procédure, la distinction entre les procédures simple et longue, les rôles du juge commis et du notaire commis, la question de l'homologation, la remise en cause du partage ...)

Intervenants

Nicolas BOLLON, vice-président au tribunal judiciaire d'Argentan

Romain BRUNET, notaire à Dijon

Deux autres séquences de formation commune d'une journée vous seront proposées au prochain semestre 2021, ayant pour thématique la protection et la substitution.

